



UNIL | Université de Lausanne
Section de français
bâtiment Anthropole

Assemblée générale de la section de français du 14 juin 2016

Présidence : Dominique Kunz Westerhoff
Présents : D. Abrecht, A. Gaillard, M. Atallah, R. Bionda, M. Boller, M. Capel, M. Caraion, N. Chardonnens, A. Corbellari, F. Demont, L. Ding, M. Escola, S. Estier, C. Le Quellec Cottier, J. Légeret, S. Maffei Boillat, D. Maggetti, R. Mahrer, G. Merminod, J. Meizoz, L. Michel, J. Mühlethaler, L. Nunez, C. Pahlisch, C. Piot, V. Ponzetto, M. Prost, A. Rodriguez, F. Rosset, C. Schertz-Lomenech, D. Seixas Oliveira, B. Selmecci Castioni, E. Sermier, G. Toniutti, G. Turin, B. Wahlen, A. Wisser, J. Zufferey
Excusés : M. Burger, D. Chaperon, C. Dufour, J. Jacquin, G. Philippe, U. Heidmann

1. Acceptation du procès-verbal de l'assemblée générale du 19 janvier 2016

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité sauf une abstention.

2. Modifications mineures du plan d'études de propédeutique (en réponse à la demande des étudiants lors de la planification académique, nouvel encadrement en histoire littéraire et en méthodologie par des travaux pratiques ; nouvel intitulé du cours de méthodologie : « La relation littéraire »)

Les enseignants se sont rendu compte que les étudiants avaient besoin de tuteurs afin d'être mieux encadrés.

Les résultats de la réflexion seront les suivants :

BA Œuvres et Genres 1:

- a. création de TP de 0.5h au SA = 2 crédits
- b. le cours de « Méthodologie » est rebaptisé « La relation littéraire » et sera doté de 2 crédits (au lieu de 4).

BA Histoire littéraire:

- c. création de TP de 0.5h au SA. TP = 1 crédit (sans travaux écrits)
- d. cours : 1 crédit au lieu de 2

L'assemblée accepte les modifications à l'unanimité sauf une abstention.

Suite à la votation de l'assemblée générale, cette décision a été validée par le Décanat et entrera en vigueur dès le SA 2016

3. Organisation de la rentrée 2016

Des séances d'information auront lieu :

- Propédeutique : mardi 20 septembre, 18h.15 - 19h.15 (inscriptions aux TP HL, Relation littéraire, Français médiéval)
- BA 2^e partie : mardi 20 septembre, 9h.15 - 10h.
- Master : mardi 20 septembre, 10h.15 - 11h.

Retours sur le MA

Validations des étudiants en mobilité : prendre en compte la possibilité que des étudiants en mobilité souhaitent effectuer une validation orale (les étudiants de MA immatriculés à l'UNIL ont une priorité pour les validations orales). Dans tous les cas, les étudiants en mobilité doivent obtenir une note.

Problèmes de plagiat

- Notifier les cas de plagiat au Décanat selon la directive 3.15. Une notification au décanat n'implique pas une sanction nécessairement grave. Le décanat évaluera la gravité du cas et mesurera sa réponse en conséquence.
- Si les enseignants le souhaitent, et sur la demande de l'un d'entre eux, ils peuvent discuter avec Dominique Kunz Westerhoff d'un cas de plagiat avant de le notifier au décanat mais ce n'est en rien obligatoire.
- Le cas échéant, les enseignants peuvent mettre Dominique Kunz Westerhoff en copie d'un échange de courriels avec l'étudiant-e sur son plagiat mais seulement après en avoir parlé à la présidente de section.
- Dominique Kunz Westerhoff préparera un document d'information sur le plagiat à l'intention de tous les étudiants pour la rentrée, afin de prévenir le problème (sur la base des informations diffusées par l'UNIL).

4. Planification de la section 2016-2020 : informations sur le calendrier des postes

Littérature française moderne :

- Poste d'assistant en littérature moderne à 80% (succ. Capel) : gelé jusqu'en août 2017
- Poste de maître-assistant à 80% (succ. Zanghi) : gelé jusqu'en août 2017
- Charges de cours en compensation
- Aucune ressource supplémentaire acceptée pour 2017
- 2018: - création possible d'un poste de MA à 80% (en contrepartie : disparition des postes partiels d'AD succ. Lachat et Abrecht)
 - Promotion possible de Marta Caraion au poste de professeure associée (accepté par la commission de planification)
 - Titre de professeure titulaire possible pour Christine Le Quellec (décision de la commission en attente).

Français médiéval :

- Deux leçons d'honneur à retenir dans vos agendas
 - Vendredi 21 octobre 2016, 17h15 : Prof. François Zufferey
 - Vendredi 19 mai 2017, en fin de journée : Prof. Jean-Claude Mühlethaler

- Gel du poste d'assistant à 80% en occitan (*sine die*)
- Nomination d'un-e professeur-e d'occitan: en cours

5. Prolongations de postes de doctorants FNS : désormais, la directive 1.31 de la Direction s'applique dans tous les cas (cf. message du Décanat du 1^{er} juin 2016). Les demandes de prolongation de postes de doctorants auprès du FNS doivent être d'un an minimum (N.B. : le FNS ne l'accepte pas encore pour les sciences humaines) et être discutées au préalable avec la présidence de section.

6. Tuteurs 2016-2017

Tuteurs SA 2016

4 postes à 20 %, distribution suivante :

- 1 poste au Collège des Humanités/EPFL, avec Marc Atallah
 - 1 poste en Histoire littéraire propédeutique
 - 2 postes en Histoire littéraire français médiéval (en fait: 3 postes à 20% du 15.10 au 31.12.2016)
- 16 dossiers reçus

Tuteurs SP 2017

3 postes à 10 % :

- 1 poste au Collège des Humanités/EPFL, avec Marc Atallah
- 2 postes en Œuvres et Genres « Analyse de texte »

7. Enseignement de didactique littéraire et collaboration avec la HEP ; formation continue 2016-2017

- Résiliation effective de l'échange d'enseignements avec la HEP
- Nouvel enseignement de MA au SP 2017: « Approches de la lecture littéraire dans l'enseignement », Gaspard Turin et Chiara Bemporad (EFLE). Possibilité de collaboration avec la HEP. Reconnaissance automatique des crédits par la HEP dans le cadre du SPEC « Médiation culturelle et pédagogie »
- Formation continue : programme 2016-2017 sous la houlette de Gaspard Turin

8. Budget des colloques

- Excédent sur le budget 2016 d'environ CHF. 2'000.- : attribué à Jérôme Meizoz et Vincent Capt pour leur colloque sur l'art brut.
- Réévaluation du budget colloque en automne 2016 pour un éventuel excédent destiné à une journée d'études sur la photographie organisée par Marta Caraion.

9. Valorisation des mémoires

- Nouvel enseignement (Marie Capel et François Demont): synthèse brève du mémoire (encyclopédie Fabula; base de données de nos mémoires de MA)
- Les directeurs de mémoire demanderont désormais à leurs mémorants de rédiger un résumé de leur mémoire qu'ils joindront audit mémoire au moment du dépôt. Ce résumé, éventuellement amendé après la soutenance, est ensuite transmis au secrétariat, à François Demont et à Marc Escola pour inscription sur notre base de données/événement: mise en ligne sur Fabula.

- Les directeurs de mémoire soutenus à la session de janvier 2016 sont priés de réclamer un résumé à leurs mémorants, et de le transmettre au secrétariat, à François Demont et à Marc Escola.

10. Informations diverses : MA de littérature comparée, Fabula, LabeLettres, achats de la BCU

- Projet de création d'un cursus transversal de MA à 120 crédits en littérature comparée, sous la direction de Gilles Philippe

- Fabula : probable déplacement du site sur les serveurs de l'UNIL. Projet « Fonds d'innovation pédagogique » lié au développement de Fabula, dirigé par Marc Escola : en cours.

- LabeLettres : création d'une plate-forme de promotion des publications (ouvrages) des collaborateurs de la Faculté dès SA 2016. Destinée à un large public, aux médias, à tout lecteur. Notices rédigées ou supervisées par le nouveau chargé de communication (textes, vidéos, etc.). Priorité donnée aux nouvelles publications.

- Achats de la BCU : création probable d'une nouvelle commission interne à la Faculté pour gérer les acquisitions de la BCU en Lettres avant leur validation par la commission de la bibliothèque de l'UNIL (afin de contenir l'explosion des coûts).

- Summer School : pas d'appel d'offres du Décanat pour le moment. D'éventuelles propositions spontanées sont à soumettre au Décanat avant d'être transmises à M. Dafflon (Directeur des RI, message du 11 mai 2016). Attention: les écoles d'été sont à considérer comme de petites entreprises qui doivent être rentables (auto-financées).

11. Informations diverses

La section a encore un montant de CHF. 700.- pour acheter des ouvrages pour la bibliothèque de section.

Bienvenue à Nathanaël, fils de Nadège Coutaz.

La section organisera un apéritif à la fin de l'assemblée générale.

La séance est levée à 17h.50.

Fait à Lausanne, le 11 juillet 2016

Florence Parmelin